



## ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU  
ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999  
RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de Monsieur La Morte et Monsieur Turpin, Rue de la Bruyère à 1380 Lasne - Dossier n° **PUN II – 2020.001**.

Demande de permis unique de Classe II portant sur la construction d'une habitation unifamiliale avec système d'épuration individuelle en dérogation au raccordement à l'égout public sur un bien sis Rue de la Bruyère à 1380 Lasne – 1<sup>ère</sup> Division / Section G / 18P2

Conformément à l'article D.65,5 et selon les modalités de l'article R.21 du Livre 1er du Code de l'Environnement, le Fonctionnaire technique signale que le projet ne doit pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est donc pas nécessaire.

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée en vertu des articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement.

Le projet déroge aux prescriptions urbanistiques du permis d'urbanisation.

L'enquête publique se déroulera du **07 juillet au 21 aout 2020**

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
<b>Jeudi 02/07/2020</b>	<b>Mardi 07/07/2020</b>	Administration communale Service Urbanisme <b>vendredi 21 aout 2020 à 12h00</b>	<b>Collège Communal, Place Communale 1 1380 LASNE</b>

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable, au service Urbanisme **sur rendez-vous uniquement du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme : téléphone : 02/634.05.75, adresse électronique : [urbanisme@lasne.be](mailto:urbanisme@lasne.be)**

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus et ce jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser du 07 juillet au 21 aout 2020 :

- par courrier ordinaire au Collège communal, Place Communale, 1 à 1380 Lasne,
- par courrier électronique à l'adresse : [urbanisme@lasne.be](mailto:urbanisme@lasne.be).

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques auprès du demandeur, du fonctionnaire technique (rue de l'Ecluse, 22 à 6000 Charleroi - tel : 071/65.47.60) et du fonctionnaire délégué (rue de Nivelles, 88 à 1300 Wavre - tel : 010/23.12.11).

A Lasne, le 30 juin 2020